



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 12 février 2014 — N° 106

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Bureau-Blouin (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de féliciter trois étudiants du Collège Montmorency qui ont réanimé un professeur victime d'une crise cardiaque.

M. Claveau (Dubuc) fait une déclaration afin de féliciter Mme Cécile Pellerin, une Laterroise nommée Personnalité de l'année 2013.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gérard Vaillant, un dévoué bénévole.

Mme St-Laurent (Montmorency) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire de Fruits et Légumes Beauport.

M. Lisée (Rosemont) fait une déclaration afin de féliciter Mme Hélène Guillemette et M. Jean-François Lapointe qui font partie de la production de l'Opéra de Paris.

12 février 2014

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter M. Raynald Ouellet, récipiendaire du prix Opus du directeur artistique de l'année.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration concernant la semaine nationale de prévention du suicide ayant pour thème *T'es important pour nous. Le suicide n'est pas une option.*

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Christian Croft, technicien de son à l'Assemblée nationale, à l'occasion de son départ à la retraite.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant Les habitations Hochelaga qui fêtent leurs 40 ans.

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gilles Farand, maire de Saint-Clet.

À 9 h 57, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 13.

12 février 2014

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 73 Loi concernant l'inspecteur général de la Ville de Montréal

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 73.

Mme Houda-Pepin (La Pinière) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 491 Loi sur la neutralité religieuse de l'État et la lutte contre l'intégrisme religieux et modifiant la Charte des droits et libertés de la personne et la Loi sur le ministère du Conseil exécutif

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 83 en annexe)

Pour : **115** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 491.

12 février 2014

Dépôts de documents

M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, dépose :

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Université de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2012 et le 31 mai 2013;
(Dépôt n° 1508-20140212)

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2013.
(Dépôt n° 1509-20140212)

M. le président dépose :

Le rapport d'activité 2012-2013 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant;
(Dépôt n° 1510-20140212)

Les textes de loi adoptés par les membres de la 22^e législature du Forum étudiant;
(Dépôt n° 1511-20140212)

Le texte de loi adopté par les membres de la 12^e législature du Parlement des jeunes;
(Dépôt n° 1512-20140212)

Le texte de loi adopté par les membres de la 64^e législature du Parlement jeunesse du Québec.
(Dépôt n° 1513-20140212)

Dépôts de pétitions

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 428 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'hospitalisation des aînés et le délai exigé pour leur retour à domicile.

(Dépôt n° 1514-20140212)

12 février 2014

Mme Vallée (Gatineau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 775 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'utilisation du gyrophare vert amovible par les pompiers volontaires.
(Dépôt n° 1515-20140212)

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 216 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AÉCG).
(Dépôt n° 1516-20140212)

M. Bureau-Blouin (Laval-des-Rapides) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 10 800 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une bonification des prestations d'adoption du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP).
(Dépôt n° 1517-20140212)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, sept extraits de pétition concernant une modification de la Loi sur le tabac afin de protéger les jeunes sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 1 000 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Dutil (Beauce-Sud);
(Dépôt n° 1518-20140212)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 994 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Bonnardel (Granby);
(Dépôt n° 1519-20140212)

12 février 2014

- le troisième, extrait d'une pétition signée par 667 citoyens et citoyennes du Québec et de la circonscription de Gatineau, par Mme Vallée (Gatineau);
(Dépôt n° 1520-20140212)
- le quatrième, extrait d'une pétition signée par 2 205 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Turcotte (Saint-Jean);
(Dépôt n° 1521-20140212)
- le cinquième, extrait d'une pétition signée par 1 016 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Traversy (Terrebonne).
(Dépôt n° 1522-20140212)

—————

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 63 et 64 du Règlement, deux extraits de pétition concernant une modification de la Loi sur le tabac afin de protéger les jeunes sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 1 004 citoyens et citoyennes du Québec, par Mme Roy (Montarville);
(Dépôt n° 1523-20140212)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 1 305 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Martel (Nicolet-Bécancour).
(Dépôt n° 1524-20140212)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

12 février 2014

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Paradis (Brome-Missisquoi), conjointement avec M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, M. Dubé (Lévis), Mme David (Gouin), M. Rathé (Blainville) et Mme Houda-Pepin (La Pinière), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au Vérificateur général de rendre public son rapport d'analyse sur la mise à jour économique du ministre des Finances dès qu'il sera complété et ce, même si des élections générales sont déclenchées.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 84 en annexe)

Pour : **113** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Le Bouyonnec (La Prairie), conjointement avec Mme Thériault (Anjou-Louis-Riel), présente une motion concernant l'investissement du Fonds de solidarité FTQ dans Capital BLF en 2008; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, conjointement avec Mme David (Gouin) et M. Rathé (Blainville), présente une motion concernant le budget présenté le 11 février 2014 par le gouvernement du Canada; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant la modernisation du cadre législatif régissant l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures pour la protection des sources d'eau potable par les municipalités; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi instituant le nouveau Code de procédure civile; puis afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 60, Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement.

M. Ouimet, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la santé et des services sociaux poursuivra ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard des conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition portant sur le rapport annuel de gestion et les engagements financiers 2012-2013 du Vérificateur général du Québec; puis en séance publique afin d'entendre le Vérificateur général du Québec; et enfin en séance de travail, afin de statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite de cette audition;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira afin de procéder à l'élection à la présidence de la Commission;

12 février 2014

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira afin de procéder à l'élection à la vice-présidence de la Commission;
- la Commission des institutions se réunira afin de procéder à l'élection à la vice-présidence de la Commission.

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 11 février 2014, sur la prise en considération de rapport de la Commission des institutions qui, le 28 novembre 2013, a procédé à l'audition du ministre de la Justice concernant les commentaires de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse rendus publics le 17 octobre 2013 sur les orientations gouvernementales au sujet du projet de charte des valeurs québécoises ainsi que sur le caractère inconstitutionnel du projet gouvernemental. Le rapport contient deux recommandations.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

À 12 h 59, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

12 février 2014

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Paradis (Brome-Missisquoi) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste la présentation en bonne et due forme du discours sur le budget 2014-2015 ainsi que le dépôt du budget des dépenses 2014-2015 avant que la première ministre ne déclenche des élections générales.

Mme Poirier, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 45 minutes 58 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 41 minutes 43 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 15 minutes 19 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

À la demande de M. Cousineau, deuxième vice-président, M. Paradis (Brome-Missisquoi) retire certains propos non parlementaires.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 85 en annexe)

Pour : **62** Contre : **48** Abstention : **0**

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui, les 17 avril, 19 et 24 septembre 2013, a procédé à l'étude du rapport Propositions de modifications à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme, à l'étude des rapports d'activités 2007-2008 à 2011-2012 et à l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Commissaire au lobbyisme du Québec. Le rapport contient deux recommandations.

12 février 2014

M. Cousineau, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 50 minutes 26 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 45 minutes 46 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 16 minutes 49 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; 7 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Débats de fin de séance

À 18 heures, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Paradis (Brome-Missisquoi) à M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, portant sur le sujet suivant : « L'importance de donner un portrait clair des finances publiques aux Québécois avant le déclenchement d'élections »;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Hamad (Louis-Hébert) à M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, portant sur le sujet suivant : « Les nombreuses pertes d'emplois au Québec sous la gouverne péquiste ».

À 18 h 27, M. Cousineau, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 13 février 2014, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

12 février 2014

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Houda-Pepin (La Pinière) :

(Vote n° 83)

POUR - 115

Beaudoin (PQ)	Diamond (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Richard (PQ)
Bédard (PQ)	Drainville (PQ)	Lessard (PLQ)	(Îles-de-la-Madeleine)
Bergeron (PQ)	Drolet (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Richer (PQ)
Bergman (PLQ)	Dubé (CAQ)	Lisée (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Duchesne (PQ)	Malavoy (PQ)	Rousselle (PLQ)
Billette (PLQ)	Duchesneau (CAQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Blais (PLQ)	Dufour (PQ)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Blanchet (PQ)	Dutil (PLQ)	Marcotte (CAQ)	Roy (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Ferland (PQ)	Marcoux (PLQ)	(Montarville)
(Mégantic)	Fournier (PLQ)	Marois (PQ)	Roy (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Marsan (PLQ)	(Arthabaska)
(Jean-Talon)	Gaudreault (PQ)	Martel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Jonquière)	McKay (PQ)	Sklavounos (PLQ)
Bouillé (PQ)	Gaudreault (PLQ)	Ménard (PLQ)	Spénard (CAQ)
Boulet (PLQ)	(Hull)	Moreau (PLQ)	St-Amand (PLQ)
Breton (PQ)	Gautrin (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Arnaud (PQ)
Bureau-Blouin (PQ)	Gendron (PQ)	Ouellet (PQ)	St-Laurent (CAQ)
Caire (CAQ)	Goyer (PQ)	Ouellette (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Cardin (PQ)	Hamad (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hébert (PQ)	(Fabre)	Thériault (PLQ)
Champagne (PQ)	Heurtel (PLQ)	Pagé (PQ)	Therrien (PQ)
Chapadeau (PQ)	Hivon (PQ)	Paradis (PLQ)	Traversy (PQ)
Charlebois (PLQ)	Houda-Pepin (IND)	Pelletier (PQ)	Trottier (PQ)
Claveau (PQ)	Kelley (PLQ)	(Saint-Hyacinthe)	Trudel (CAQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Pelletier (PQ)	(Charlesbourg)
Couillard (PLQ)	Kotto (PQ)	(Rimouski)	Turcotte (PQ)
D'Amour (PLQ)	Larouche (PQ)	Picard (CAQ)	Vallée (PLQ)
Daneault (CAQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Poëti (PLQ)	Vallières (PLQ)
David (IND)	Leclair (PQ)	Rathé (IND)	Vien (PLQ)
De Courcy (PQ)	L'Écuyer (PLQ)	Reid (PLQ)	Villeneuve (PQ)
de Santis (PLQ)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	Weil (PLQ)
Deltell (CAQ)	Léger (PQ)	(Duplessis)	Zakaïb (PQ)

12 février 2014

Sur la motion sans préavis de M. Paradis (Brome-Missisquoi), conjointement avec M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, M. Dubé (Lévis), Mme David (Gouin), M. Rathé (Blainville) et Mme Houda-Pepin (La Pinière) :

(Vote n° 84)

POUR - 113

Beaudoin (PQ)	Drolet (PLQ)	Malavoy (PQ)	Roy (PQ)
Bédard (PQ)	Dubé (CAQ)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Bergman (PLQ)	Duchesne (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Duchesneau (CAQ)	Marcotte (CAQ)	(Montarville)
Billette (PLQ)	Dufour (PQ)	Marcoux (PLQ)	Roy (CAQ)
Blais (PLQ)	Dutil (PLQ)	Marois (PQ)	(Arthabaska)
Blanchet (PQ)	Ferland (PQ)	Marsan (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Martel (CAQ)	Sklavounos (PLQ)
(Mégantic)	Gadoury-Hamelin (PQ)	McKay (PQ)	Spénard (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Ménard (PLQ)	St-Amand (PLQ)
(Jean-Talon)	(Jonquière)	Moreau (PLQ)	St-Arnaud (PQ)
Bonnardel (CAQ)	Gaudreault (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Laurent (CAQ)
Bouillé (PQ)	(Hull)	Ouellet (PQ)	St-Pierre (PLQ)
Boulet (PLQ)	Gautrin (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Breton (PQ)	Gendron (PQ)	Ouimet (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bureau-Blouin (PQ)	Goyer (PQ)	(Fabre)	Therrien (PQ)
Caire (CAQ)	Hamad (PLQ)	Pagé (PQ)	Traversy (PQ)
Cardin (PQ)	Hébert (PQ)	Paradis (PLQ)	Trottier (PQ)
Carrière (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Pelletier (PQ)	Trudel (CAQ)
Champagne (PQ)	Hivon (PQ)	(Saint-Hyacinthe)	(Charlesbourg)
Chapadeau (PQ)	Kelley (PLQ)	Pelletier (PQ)	Turcotte (PQ)
Charlebois (PLQ)	Khadir (IND)	(Rimouski)	Vallée (PLQ)
Claveau (PQ)	Kotto (PQ)	Picard (CAQ)	Vallières (PLQ)
Cloutier (PQ)	Larouche (PQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Couillard (PLQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Rathé (IND)	Villeneuve (PQ)
D'Amour (PLQ)	Leclair (PQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)
Daneault (CAQ)	L'Écuyer (PLQ)	Richard (PQ)	Zakaïb (PQ)
David (IND)	Legault (CAQ)	(Duplessis)	
De Courcy (PQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
de Santis (PLQ)	Lelièvre (PQ)	(Îles-de-la-Madeleine)	
Deltell (CAQ)	Lessard (PLQ)	Richer (PQ)	
Diamond (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Rotiroti (PLQ)	
Drainville (PQ)	Lisée (PQ)	Rousselle (PLQ)	

12 février 2014

Sur la motion proposée par M. Paradis (Brome-Missisquoi) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition :

(Vote n° 85)

POUR - 62

Bergman (PLQ)	Deltell (CAQ)	Marcoux (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Billette (PLQ)	Diamond (PLQ)	Marsan (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Blais (PLQ)	Drolet (PLQ)	Martel (CAQ)	Spénard (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Dubé (CAQ)	Ménard (PLQ)	St-Amand (PLQ)
(Jean-Talon)	Duchesneau (CAQ)	Moreau (PLQ)	St-Laurent (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Dutil (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
(Mégantic)	Fournier (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Gaudreault (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Thériault (PLQ)
Boulet (PLQ)	(Hull)	(Fabre)	Trudel (CAQ)
Caire (CAQ)	Gautrin (PLQ)	Paradis (PLQ)	(Charlesbourg)
Carrière (PLQ)	Hamad (PLQ)	Picard (CAQ)	Vallée (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vallières (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Iracà (PLQ)	Reid (PLQ)	Vien (PLQ)
Couillard (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Rousselle (PLQ)	
Daneault (CAQ)	L'Écuyer (PLQ)	Roy (CAQ)	
David (IND)	Legault (CAQ)	(Montarville)	
de Santis (PLQ)	Lessard (PLQ)	Roy (CAQ)	
		(Arthabaska)	

CONTRE - 48

Beaudoin (PQ)	Dufour (PQ)	Malavoy (PQ)	Roy (PQ)
Bédard (PQ)	Ferland (PQ)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Bergeron (PQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Marceau (PQ)	St-Arnaud (PQ)
Bérubé (PQ)	Gaudreault (PQ)	Marois (PQ)	Therrien (PQ)
Blanchet (PQ)	(Jonquière)	Pagé (PQ)	Traversy (PQ)
Bouillé (PQ)	Gendron (PQ)	Pelletier (PQ)	Trottier (PQ)
Breton (PQ)	Goyer (PQ)	(Saint-Hyacinthe)	Turcotte (PQ)
Bureau-Blouin (PQ)	Hébert (PQ)	Pelletier (PQ)	Villeneuve (PQ)
Cardin (PQ)	Hivon (PQ)	(Rimouski)	Zakaïb (PQ)
Champagne (PQ)	Kotto (PQ)	Ratthé (IND)	
Chapadeau (PQ)	Larouche (PQ)	Richard (PQ)	
Claveau (PQ)	Leclair (PQ)	(Duplessis)	
Cloutier (PQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
Drainville (PQ)	Lelièvre (PQ)	(Îles-de-la-Madeleine)	
Duchesne (PQ)	Lisée (PQ)	Richer (PQ)	